

bres de la Chambre, je répète qu'ils ont été saisis des propositions depuis plusieurs mois. En outre, je suis sûr qu'au moins certains d'entre eux m'ont entendu dire à la radio, le 2 mars, que le Parlement étudierait tout particulièrement cette question et voterait les crédits nécessaires. J'ai dit spécifiquement que le Gouvernement tâcherait d'obtenir du Parlement l'adoption d'une résolution qui manifesterait son appui. On saurait certainement qu'une telle démarche donnerait lieu à un débat sur la question et que le Gouvernement tenterait d'obtenir une expression d'opinion à la date la plus rapprochée. Le pays veut savoir non seulement ce que j'en pense mais aussi ce qu'en pensent les honorables députés de la gauche. Je suis prêt cet après-midi à expliquer aussi complètement que je le puis les questions qui seront probablement mises en délibération à San-Francisco et à faire connaître aussi clairement que possible le point de vue du Gouvernement. Le pays aimerait sans doute connaître l'opinion du chef de l'opposition et de mon honorable ami le chef du parti C.C.F. au sujet des propositions de Dumbarton-Oaks, celle du chef du parti du crédit social et celle des honorables députés en général si, sur quelque point particulier, elles diffèrent de l'opinion que le Gouvernement peut présenter. Pour ce motif, je ne vois pas l'opportunité de retarder le débat. J'admets avec le chef du groupe de la C.C.F. qu'il avait été convenu hier que nous aborderions cet après-midi la résolution en question mais, monsieur l'Orateur, c'est à vous qu'il reste de donner votre opinion sur ce point. Il était aussi entendu que tout honorable député qui désirerait prendre la parole aurait l'occasion de le faire, et que ceux qui n'étaient pas prêts ne devraient pas être contraints de parler aujourd'hui. Il était compris, je crois fermement, que si le débat prenait fin nous passerions à autre chose; sinon que nous le continuerions jusqu'à ce qu'il soit terminé.

La Chambre est saisie d'une proposition. Il ne s'agit pas de discussion d'affaires en comité mais d'une proposition que les honorables députés doivent approuver ou rejeter. Il me semble que plus on se pressera de l'adopter, plus les nations libres du monde se réjouiront d'apprendre qu'au moins notre parlement est unanime, comme j'espère il doit l'être, à accepter l'invitation faite au Canada de participer à la conférence de San-Francisco.

M. GRAYDON: Le premier ministre a fait allusion à une ou deux questions que je devrais peut-être tirer au clair. Il ne s'agit pas de savoir si notre parti est prêt ou non à prononcer des discours. Nous désirons vivement connaître les propositions du Gouvernement afin de les étudier. Nous ne demandons pas beaucoup de temps pour le faire; nous ne

[Le très hon. Mackenzie King.]

voulons aucunement un long ajournement de ce débat. Le Gouvernement a délibérément réduit à trois semaines le temps requis pour l'étude de ces questions qui normalement auraient exigé trois mois, si la session avait commencé en janvier au lieu de mars, et il vient maintenant nous demander d'accélérer cette étude. En conséquence, il me semble qu'il n'est pas déraisonnable de demander qu'on nous accorde au moins un peu de temps pour étudier la question. En temps et lieu, et à brève échéance, nous ferons part de notre attitude au premier ministre. Nous n'avons aucunement l'intention de tergiverser ou de retarder tant soit peu les travaux de la Chambre; mais j'ai la certitude que le public se rendra compte par le compte rendu que notre attitude est tout à fait justifiée et qu'elle est dans l'intérêt général.

CONFÉRENCE DE SAN-FRANCISCO

PROJET D'ORGANISATION INTERNATIONALE GÉNÉRALE POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Le très honorable W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, vu la grande importance du sujet et le désir des honorables députés d'avoir le plus de renseignements possible sur l'opinion du Gouvernement, j'ai passé beaucoup de temps à la préparation des remarques que je vais faire. J'ai cru qu'au lieu d'essayer d'improviser il serait plus utile de condenser la matière que j'ai à exposer à la Chambre sous la forme d'une déclaration. J'espère n'être pas interrompu durant la lecture que je vais en faire, mais dès que je l'aurai terminée, si des questions se présentent à l'esprit des honorables députés sur ce que j'aurai dit, je serai très heureux d'essayer d'y répondre. Naturellement je prendrai encore la parole à la clôture du débat, et j'ai l'intention de suivre d'aussi près que possible les points que les honorables députés soulèveront au cours de leurs observations, dans le but d'être en mesure de fournir à la Chambre, avant la fin du débat, tout renseignement supplémentaire qu'elle désirerait obtenir. J'ajouterai que, si je ne croyais pas à la probabilité de l'acceptation intégrale par les membres de tous les partis de la Chambre des fins et des principes qui inspirent les propositions de Dumbarton-Oaks et de la résolution dont la Chambre est maintenant saisie, je ne serais peut-être pas si pressé d'aborder cette résolution le plus tôt possible, mais il s'agit, à mon avis, d'une question sur laquelle les honorables députés sont déjà plus ou moins fixés, et au cours du présent débat je crois qu'il y aura très peu de divergences de vue ou d'occasions de controverse entre les partis.